N° 935- Juin 2019 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉD'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2019 (Banque Postale : Rennes 018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Sortie du 22 juin 2019 après-midi autour de Savigné-l'Évêque.

- 14 h : manoir de Nuyet. Accueil au Manoir par le propriétaire, M. Artru
- 15h30 : église Saint-Germain
- 17 h : château de Touvoie (ancienne résidence des évêques du Mans), visite des extérieurs.

Autres dates à retenir : mardi 24 septembre, au musée de Tessé, mardi 15 octobre à la médiathèque.

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Compte-rendu de la sortie du 18 mai 2019, dans le Saosnois,
sous la conduite de Joseph Guilleux et André Olivier**.**

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Moncé-en-Saosnois a conservé des éléments de construction des XIIe et XVIe siècles. Son intérêt réside dans la magnificence de son décor intérieur.
Jean-Baptiste Bouteiller, curé de la paroisse pendant plus de quarante ans, offrit l'important retable de pierre qui s'étale sur toute la surface murale en débordant sur les deux latéraux de retour. Élevé sur trois niveaux, son décor, daté de 1709, fut l'œuvre du peintre et sculpteur terracotiste manceau Joseph Coëffeteau. Les autels meublent la base, l'élévation est scindée par des colonnes encadrant des panneaux décorés de statues en ronde bosse. Le couronnement comporte un entablement à l'Antique avec des pots à feu dans une niche centrale renfermant une Vierge à l'Enfant.
Au fond du chœur, un puits de lumière éclaire la scène centrale de la crèche et de l'adoration des bergers. De part et d'autre, quatre statues à taille humaine (St-Pierre et St-Paul, St-Julien et St-Eutrope) et deux plus petites (Ste-Barbe et Ste-Marguerite) attirent le regard du visiteur. Sur les retours d'aile, au-dessus de chaque autel les retables offrent des panneaux aux scènes en ronde bosse se rapportant aux martyres des saints patrons de la paroisse.
Côté sud, sur le mur de la chapelle Ste-Anne élargissant l'église, un retable doté d'un panneau en ronde bosse développe le thème de la naissance de la Vierge.

Sur la commune d'**Avesnes-en-Saosnois**, le propriétaire du **manoir de Verdigné** a présenté deux des corps de bâtiments en cours de restauration, en expliquant l'ensemble des travaux réalisés et à venir. Ce manoir, construit dans le dernier quart du XVIe siècle, s'inspire des principes de l'architecte Philibert de l'Orme. Au fond d'une cour intérieure, s'élève un bâtiment principal flanqué de pavillons dotés de bouches à feu. Il est bordé par deux ailes terminées également par des pavillons bastionnés avec bouches à feu. Le corps principal a conservé d'imposantes cheminées Renaissance et l'aile latérale ouest, la mieux conservée, a retrouvé, à son faîte sur toute sa longueur, l'enfilade d'une magnifique voûte lambrissée.

À Peray, l'église Saint-Jouin, moine ermite poitevin, datable du XIIe siècle, a subi divers remaniements. Un porche gothique aux fines colonnettes s'ouvre sur la façade, avec à son avant un balet sous lequel se réunissait la communauté villageoise et les membres de la fabrique. Le clocher campanile comporte deux ouvertures pour les cloches. Au nord une chapelle latérale a été ajoutée au XVIe siècle.
Le retable de bois couronné par la statue de St-Jouin montre des colonnes torses du XVIIe siècle. Il a conservé en son centre une statue de la Vierge à l'Enfant en pierre du XVe siècle, entourée de deux statues en terre cuite de St-Gilles et de St-Antoine de Padoue. La voûte lambrissée de la nef, datée de 1550, accompagne le groupe sculpté de la poutre de Gloire. Son décor est localisé sur deux bandes dont les cercles contiennent les instruments de la Passion. Les entraits de la charpente sont peints.
Dans la chapelle seigneuriale ce sont les deux versants du lambris de la partie centrale qui sont le plus décorés. Le retable en pierre est orné des statues en terre cuite de St-Jean-Baptiste et de St-Jacques.

À l'entrée nord du village, le tracé de la route du XIXe siècle a séparé l'importante **motte féodale** et son fossé, de sa basse-cour. D'une hauteur de 30 m, son donjon permettait de surveiller toute la contrée. Elle était le centre d'une importante châtellenie et faisait partie d'une ligne de fortifications, passant par les mottes d'Avesnes, Monhoudou, Courgains, Saosnes, Saint-Rémy-du-Plain, dite des Fossés Robert. Ce système fut l'œuvre des comtes de Bellême, vassaux des ducs de Normandie devenus rois d'Angleterre, en lutte contre le comte du Maine pour la possession du Saosnois, au cours des XIe et XIIe siècles.

L'actuel **château de Saint-Aigna**n fut reconstruit sur l'emplacement d'une forteresse médiévale détruite par un incendie en 1589, dont il ne subsiste qu'une tour. D'une apparence majestueuse, il est formé d'un grand bâtiment rectangulaire comportant, en son centre, un pavillon carré surmonté d'un belvédère qui comprend un bel escalier de pierre. À son extrémité, un gros pavillon ajouté en 1786 est désormais la partie habitée du bâtiment. Reçus par son propriétaire, nous avons pu voir sous sa conduite les extérieurs du château et recevoir les explications des phases de sa restauration.

Joseph Guilleux

LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

Le Mans

Renault. La succursale mancelle, boulevard Demorieux, avec ses 186 salariés (10% d'apprentis), un chiffre d'affaires de 121 millions d'euros, est la 15ème des concessions Renault en France. Elle a vendu 3 700 véhicules en 2018. Boostées par la prime à la conversion, les ventes de Dacia ont augmenté de 30 % (2/3 de Sandero, 1/3 de Duster). En lançant *Renault mobility* vous pouvez louer à l'heure ou à la journée des berlines, des fourgons et des Zoé (OF, 9 février).

Setram. Appuyés par la police nationale sur réquisition du procureur de la République, les agents de la Sétram ont mené deux grandes opérations de contrôles des usagers du tramway. Le 1er février cette action menée autour de l'arrêt « gare » a entraîné la verbalisation de 38 personnes. Le 8 février, 61 infractions ont été relevées à la station Saint-Martin de Pontlieue (ML, 10 février).

La gapette française. Dans le cadre du programme *Les Entrep'*, ouvert à tous les jeunes qui souhaitent découvrir la création d'entreprise, quatre étudiants manceaux se sont lancés dans le projet de créer une société de prêt-à-porter *La Gapette française*. Le tissu proviendra de chutes et sera travaillé au sein de l'*Esat* (Établissement et service d'aide par le travail) et par *Etic'Asso* pour le logo et les étiquettes. Une campagne de prévente est prévue sur la plate-forme internet *Ulule* (ML, 10 février).

Accueil en crèche. Le Mans compte actuellement un peu moins de 5 000 enfants de moins de 3 ans. Les places de garde en accueil collectif sur la ville ne sont que de 572, réparties dans 18 établissements. 300

familles attendent une place dans une crèche. La prochaine sera construite aux Sablons pour remplacer l'actuelle qui date de 1977 ; elle offrira 17 places supplémentaires (ML, 12 février).

Ikea. Leclerc. Malgré les multiples recours des opposants, le Conseil d'État confirme l'intérêt général du projet voté le 4 juin 2015 par le conseil de la communauté urbaine Le Mans Métropole. Ce parc d'activités de 10 000 m^2 comporte un magasin Ikea, un Leclerc et une galerie marchande à Béner sur Yvré-l'Évêque. Il faut noter que lors du point presse du 8 février, les élus socialistes du Mans ont déclaré qu'il était impossible de revenir en arrière sur Béner et Family Village 2, mais qu'il faudra mettre un frein à l'essor commercial en stoppant les extensions futures (ML-OF, 8 février).

Casseurs. Une trentaine de casseurs bien organisés ont profité de la manifestation des gilets jaunes du 16 février pour multiplier les actes de vandalisme dans le centre-ville et affronter les forces de police. Infiltrés au milieu des manifestants, ceux-ci ont saccagé la permanence du député LREM Damien Pichereau, lancé des pierres sur les vitres du tribunal et allumé des feux de poubelles. Au centre-ville les vitrines de la CCI, de l'agence Citya et de la rédaction d'Ouest-France ont été brisées, et une voiture incendiée (ML-OF, 17 février).

Marché de l'immobilier. La chambre interdépartementale des notaires a compilé les données de l'immobilier sarthois entre le 1er novembre 2017 et le 30 novembre 2018. Le marché est resté stable, en valeur et en volume par rapport à 2017. La cible des 25-50 ans reste la maison de centre-ville. Les primo-accédants cherchent un bien d'environ 80-90 m^2, dans l'ancien, au Mans ou dans la première couronne, pour un prix avoisinant les 145 000 €. Les biens boudés sont ceux construits dans les années 1970. Les acquéreurs préfèrent ceux des années 1990. Les investissements locatifs restent soutenus grâce à l'objectif de défiscalisation lié à la loi Pinel 1 et aux taux d'intérêt faibles (OF, 21 février).

Ancien couvent de la Visitation. Parmi les travaux de réhabilitation de l'édifice datant de 1723, ceux concernant l'escalier central desservant le chœur des religieuses, puis plus tard la salle de la cour d'assises, viennent de commencer. L'ouvrage s'étire sur les 14 mètres de l'élévation des trois niveaux ; il comprend 97 marches de chêne d'une hauteur de 23 cm, dont la moitié sera à changer ; les autres seront restaurées. L'escalier montre une faiblesse au premier étage et de l'humidité sur sa partie basse (ML, 23 février).

Le renouveau du quartier des halles. « *Des halles en quête d'image* » tel est le titre d'une page du Maine Libre du 24 février. Construit en 1897-1898, à l'emplacement de l'ancien hôpital général, le bâtiment des halles de type Baltard fut fermé le 15 novembre 1970 et détruit au début de l'année 1971. De nouvelles halles furent construites en 1889, aujourd'hui vides de tout occupant après avoir accueilli pendant onze ans *un magasin Dia*. Aujourd'hui tout un quartier renaît, avec la réhabilitation du couvent de la Visitation, la construction de la tour Kaufman et le long corps de bâtiment longeant la rue Barbier dont l'ensemble doit entrer en activité à l'automne prochain.

Département

La Ferté-Bernard. Créée en 1969 **l'entreprise Serac** emploie 340 personnes dans deux usines de production et le siège. On y conçoit et assemble des lignes de production de machines de remplissage et de bouchage de bouteilles pour les produits laitiers, ménagers et d'hygiène corporelle, les huiles végétales, les boissons et différents produits industriels. Le groupe a monté trois usines à Chicago, Sao Polo et Kuala Lumpur (ML, 11 février).

Abattage d'un chêne. Un chêne sessile, ou chêne rouvre de 357 ans, en observation depuis deux ans, a été abattu dans la futaie des Clos de la forêt de Bercé. Ses dimensions exceptionnelles : 45 m de haut, 107 cm de diamètre à hauteur d'homme, un fût de 22 m correspondant à 20 m^3 de bois d'œuvre. Le prix de vente de l'arbre a atteint le record de 1 669 € le m^3. Il sera transformé en une soixantaine de barriques dans la tonnellerie de Jean-Luc Sylvain à Libourne (ML-OF, 15-16 février).

Panneaux publicitaires. Le Mans Métropole débat sur le règlement local de publicité intercommunal, s'appliquant aux 19 communes. Le nombre de supports (panneaux 4x3, enseignes, mobilier urbain…) atteint 27 928 dispositifs dans l'agglomération. 14 % sont scellés directement au sol, 7 200 occupent une surface inférieure à 1 m^2 sur façade ou vitrine. Le RLPI a pour but de mieux encadrer les installations, de réduire les impacts lumineux et d'améliorer l'intégration paysagère (OF, 20 février).

Prime « Macron ». Le Maine Libre du 22 février a publié une liste de 19 entreprises de la Sarthe qui ont décidé d'accorder la prime Macron. Celle-ci est comprise entre 100 et 1 000 € selon des modalités variables en rapport avec la rémunération brute annuelle.

Coulaines. Au risque de s'exposer aux critiques des administrés dont les habitudes vont être bouleversées, la municipalité a osé faire du **boulevard Saint-Nicolas** une vraie voie verte en centre-ville. Les 2/3 de la chaussée sont réservés aux déplacements dits « doux » et seulement 1/3 aux voitures. Sur plus d'un kilomètre, à pied, à vélo, à trottinette, en poussette, on pourra évoluer en toute sécurité. Dans la rue Jean Cocteau la vitesse sera limitée à 20 km/h et un parvis sera aménagé devant le collège. Le coût de l'ensemble des travaux financés par Le Mans-Métropole est estimé à 2 450 000 € (OF-23 février).

Médecins en Sarthe. À l'occasion de l'élection du docteur Franck-Dominique Bruel à la tête du Conseil de l'Ordre des médecins de la Sarthe, l'état critique de la médecine dans le département a été constaté. La Sarthe ne compte plus que 347 généralistes, soit 61 pour 100 000 habitants. 91 médecins exercent au Mans, 55 ont plus de 60 ans ; la désertification gagne certains quartiers. La Sarthe manque aussi de spécialistes. (OF, 26 février).

Champagné. Le retable du maître-autel de l'église Saint-Désiré subit une importante restauration. L'autel et le tabernacle, en bois, sont partis en atelier, la toile du trumeau central a été retirée et un échafaudage a été installé sur la hauteur du retable pour lui faire subir d'abord un nettoyage complet avant de procéder au comblement des fissures (Ml, 25 février).

Saint-Symphorien. Tissées en 1660, deux tapisseries représentant l'enlèvement de *Proserpine*, et *Neptune et Cérès*, vont retrouver, après restauration, leur place dans la grande salle à manger du **château de Sourches**. Vendues en 1994 lors de la dispersion du mobilier du château par les nouveaux propriétaires japonais, elles ont pu être rachetées récemment (ML, 28 février).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal

Impression SASAS